L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 AOUT 1865. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 26 AOUT.

A la Deuxième Page, on trouvera :
Le Feuilleton,
Des ventes par le shérif,
Et des ventes par des encanteurs,
Le départ des bateaux et navires,
Ainsi qu'un nombre d'annonces.
Et à la 3me page, des annonces en français.

PAROISSE DES AVOYELLES.

M. GUERINEAU, de Marksville, est l'agent de l'*Abeille* pour la paroisse des Avoyelles.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour l'heure et les détails, voir aux annonces

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain avec une jolie maison en bois, à deux étages, &c., situé dans le Troisième District, rue Common.—Un terrain au faubourg Montégut, avec une maison en face à la rue Mon dégut.—Aussi, un terrain et cabanage, au faubourg de l'Annonciation, Premier District, avec face à la rue St Jean Baptiste, deux terrains au faubourg Delord, Premier District, avec bâtisses, maison et terre situés dans le Troisième District, avec face à la rue des Francs, &c.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Une maison rue Casanova, entre Mandeville et Esplanade, et un spacieux lot de terre rue Girod, entre Marigny et Mandeville.

Par F. Fernandez à son magasin d'encan—Marchandises sèches, flanelle, calicots, chemises, bas, &c., couvertes, une hache à coudre, &c.

Par G. De Forest, au Commercial Restaurant Coffee Room, 79 rue Dauphine—De Sherry en bouteilles, vins, &c.

Par M. Jerrett & Landry, au Masonic Hall—Un assortiment de meubles.

Par J. F. Bisseau, au coin des rues Magazine et Gravier—Farine, épaules, saindoux, tabac, jambons passés, &c.

Par Vincent & Co, au No 18 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et rangères et du pays.

Par D. E. Murphy, 47 rue des Magasins—Sa quatrième vente ce soir à No 1, 23 rue du Conde de Maurepas, une assortissable et feuille, avant 8

LES PARDONS.

L'amnistie est une mesure gouvernementale générale dans ses conséquences et qui n'établit entre le gouvernement qui la proclame et les populations auxquelles elle s'applique aucun rapport individuel, le pardon au contraire, est l'acte individuel d'un homme accordé sur une demande spéciale à une personne qui est tenue de faire en quelque sorte amende honorable. Au lieu de se fondre, comme l'amnistie, sur les hautes considérations générales dont doivent s'inspirer les hommes d'Etat, le pardon n'est qu'une faveur personnelle, basée sur des raisons individuelles ou accordée à la recommandation de personnages dont les motifs peuvent être plus ou moins désintéressés. Autant l'une a quelque chose de grand et de généreux de la part du vainqueur autant l'autre a un caractère mesquin et étroit, puisqu'il oblige le vaincu à s'humilier.

Il ne faut pas, en effet, confondre le pardon avec le droit que le chef du pouvoir exécutif a celui d'accorder à un individu condamné par un tribunal régulier. Il s'agit ici d'une fraction importante de tout un peuple que l'on frappe en masse d'ostracisme pour diverses causes, dont une est simplement un certain degré de richesse. Cette fraction qui ne comprendrait pas moins de 200,000 personnes des deux sexes est condamnée à périr par un acte du président et chacune de ces personnes est tenue de se présenter dans l'attitude d'un coupable, suppliant pour obtenir sa grâce.

A l'époque où la proclamation d'amnistie fut lancée, nous avons fait ressortir ce qu'il y avait d'impolitique et de peu équitable dans les exceptions nombreuses énumérées dans ce document et nous avons fait entrevoir ce qu'il y aurait d'impraticable dans l'examen et la concession de tant de pardons individuels. L'événement est venu justifier nos prévisions. Une dépêche télégraphique nous informe que la signature du Président a été opposée à moins de mille demandes. D'un autre côté, on ajoute que l'on s'est déjà aperçu que les pardons étaient devenus l'objet d'un trafic, certains personnages n'ayant pas craint de vendre leur influence pour les faire accorder. C'est par suite de cette dernière circonstance que le Président se fait un devoir d'examiner par lui même chacune des demandes.

Maintenant, si en trois mois, M. Johnson n'a signé que mille pardons, on peut calculer le temps qu'il lui faudra pour examiner les 100,000 cas qui pourront se présenter. Aussi commence-t-il déjà à être fatigué de ce genre de besogne qui absorbe un temps précieux qu'il ferait mieux de consacrer à l'examen des grandes questions politiques du jour, et nous avons un faible espoir de voir le Président se décider à prendre une mesure générale pour étendre l'amnistie à presque tous ceux qui rentrent dans les catégories d'exception.

Une dépêche de Washington annonce que c'est la croyance générale dans les cercles bien informés que le gouvernement va faire arrêter et juger tous les chefs de la rébellion et qu'il exécutera tous les autres. Il serait certainement plus politique et aussi plus noble et plus digne de ne faire aucune exception et le gouvernement aurait qu'à gagner en force et en autorité morale à en finir une bonne fois avec le passé. Mais, néanmoins, ce sera déjà un grand pas de fait dans la bonne voie. On aura renoncé au système des pardons individuels. Quant à ceux qui ne parle d'arrêter et de faire juger comme chefs de la rébellion, ils n'auraient pas à craindre l'issue du procès s'ils étaient jugés impartialement d'après les formes prescrites par la Constitution des Etats Unis et conformément aux principes du droit des gens et de l'équité naturelle. Un gouvernement aussi fortement établi que l'est aujourd'hui celui des Etats-Unis ne doit pas hésiter à se débarrasser de cet arsenal de lois votées *ab irato*, dictées les unes par ce que l'on appelait la nécessité militaire, les autres simplement par un mauvais esprit de vengeance qui n'a pas de raison d'être après la pacification complète du pays. C'est ici le cas de faire l'application du principe que : " nul ne peut être juge et partie dans sa propre cause. "

ARRIVÉE DE L'AMIRAL SEMMES — L'amiral Semmes est arrivé hier en ville avec son fils, le major Oliver Semmes.

BUREAU DES ASSUREURS — Les compagnies d'assurances qui composent ce Bureau annoncent aujourd'hui dans nos colonnes que le coton sur les chemins de fer ne sera pas couvert par les polices d'assurance qu'elles auront délivrées, à moins que ce coton ne soit mis dans les chars à fret fermés ou plutôt soigneusement protégé par des prélats. Il est bon que les expéditeurs soient informés de cette sinoure nace. — Voyez l'annonce.

Nouvelles du Bayou Tèche.

Nous lisons dans le *Courrier du Tèche*, du 19 août :

La propriété de M. Charles Landry a failli devenir, mardi soir, la proie des flammes. Deux chambres et leur ameublement ont été brûlés, avant que l'on parvint à arrêter l'incendie. Ces risques encore nombreux vagabonds qui font rarement dans le pays, de ce pouvoir crime. Et l'on raconte pour confirmer cette accusation que, cette même nuit, M. A. Gauthier, l'un des voisins de M. Landry, fut réveillé par le bruit que faisaient dans sa cour les piétinements de chevaux et les aboiements de ses chiens. Il accourut immédiatement et s'aperçut que les brigands cherchaient à prendre ses vieux. En l'aperçevant, les pillards s'enfuirent. M. Gauthier courut, mais sans résultat.

Un pareil état de choses nous donne sans à penser ce que nous deviendrons à mesure que les nègres abandonneront leurs anciens maîtres pour se livrer au pillage et au crime.

Samedi dernier la population noire de notre village fêtait son nouvel état de liberté par un bachanale infernal, mêlé de chants, de musique et divers exercices chorégraphiques et acrobatiques. Que ceux-uns de ces derniers se sont terminés à enfoncer les murs du magasin McLeod & Bringhurst. Après avoir brisé le mince obstacle de la grille de fer, qui en défendait l'entrée, ces messieurs ont pénétré à l'intérieur et se sont abondamment servis de divers articles, que M. McLeod et Bringhurst recouvraient à leur nombreuse clientèle. Pour tout paiement ils ont laissé leur bil et au *blanc* signé de leur marque particulière qui est passé. On n'a pas encore pu reconnaître les traces des voleurs. Il a été enlevé pour environ $1,000 de marchandises.

MESS PORK — MM. F. Dubroca & Cie., 37 rue Maiche, annoncent à vendre 300 barils de mess pork de Louisville, bon poids.

Reconstruction des Levées
du Mississippi.

La convention du Mississippi, avant de s'ajourner, a nommé un comité pour conférer avec les autorités des Etats-Unis sur la reconstruction des levées de flanc. La convention ne pouvait terminer ses travaux par une mesure plus utile et plus opportune. La réalisation en est devenue indispensable. Ceux qui connaissaient l'état de ces digues avant la guerre et qui les revoient aujourd'hui ont une vaste idée de la destruction que cette guerre de quatre ans a causée dans cette immense vallée naguères florissante et si riche. Les digues qui environnaient le Mississippi et protégeaient les campagne contre ses plus fortes crues sont, rompues en maints endroits ou dégradées de manière à faire redouter des débordements continus quand viendront les hautes eaux du printemps ou de l'été. L'agriculture en est découragée, et si l'on n'y apporte un prompt remède, les planteurs ou plutôt les fermiers, car depuis l'abolition de l'esclavage il n'y a plus que des fermiers, seront forcés d'abandonner l'exploitation de la vallée dans sa partie la plus riveraine, c'est à dire dans sa partie la plus fertile.

Si donc on veut faire refleurir les plaines qui bordent le fleuve, il faut absolument les mettre à l'abri de ses inondations. Qui entreprendra cet immense travail ? Il a fallu un siècle pour construire ces levées que, faute d'entretien, le courant a détruites en quatre années. Maintenant les bras ont disparu ou les bras libres se reposent. Il est mort une immense quantité de nègres en Louisiane, dans le Mississippi et l'Arkansas depuis le commencement des hostilités sur les deux rives du fleuve, et ceux qui restent ne se montrent pas disposés à refaire en quelques mois le travail des années.

La Convention a compris quelle en était l'importance et, jugeant que le secours des forces nationales était indispensable en pareil cas, elle s'adressa hondiement et franchement à l'autorité des Etats Unis pour qu'elle avisé aux moyens de réparer ce grand désastre.

Il ne s'agit pas ici d'une de ces appropriations ou allocations nationales qui étaient disposées autrefois systématiquement par le parti démocrate conformément à ses principes bien établis sur ce point. La réparation des levées dans la vallée du Mississippi n'intéresse pas seulement les riverains fermiers ou propriétaires, elle intéresse aussi tous les états du Massachussetts qui ont besoin de coton pour entretenir le travail de leurs fabriques.

La Louisiane, le Mississippi, l'Arkansas et la partie sud du Tennessee produisaient plus de la moitié de la récolte totale de coton dans le Sud, et si la culture de la vallée est abandonnée dans la prévision des inondations périodiques du fleuve, les filateurs de Boston et toutes les fabriques de coton du Nord en souffriront autant que nous.

On peut donc regarder la reconstruction des levées sur les bords du Mississippi comme une affaire d'intérêt national, et fort digne d'être recommandée au gouvernement général qui a encore assez de troupes pour en employer une partie à refaire ces travaux.

Nouvelles télégraphiques

(Télégrammes du 21)

Le feu a détruit dans la journée du 23 rues Water et South, à N. York, un magasin de liqueurs contenant pour un demi million de vin et de cafés, appartenant à Kunzel, Sturges & Cie et parfaitement assurés.

Une dépêche de Bridgeport dit que le jury du coroner a déclaré, à propos des 11 personnes tuées le 15 sur le chemin de fer Housatonic, que ces accidents a été causé par la coupable négligence des employés de la ligne

La compagnie du chemin de fer du nord-ouest et Chicago ayant fourni une carte de la nouvelle ligne de son tracé à ceux qui ont acheté des sections de terre sur le tracé original, la terre sur la ligne originelle est réduite à 1 dollar 35 cents par acre.

La signature du président Johnson a été apposée sur moins de mille demandes de pardon, jusqu'à présent.

Le nombre de pardons dernièrement annoncé se compose simplement des noms recommandés et envoyés au bureau de l'avocat général.

Le Président rejette invariablement toutes les demandes qui ne lui présentent pas des raisons et suffisantes pour justifier la clémence de l'Exécutif. Il est un peu embarrassé du fait que certaines personnes ont accepté de l'argent à la condition d'user de leur influence pour obtenir des pardons. Le Président veut qu'on sache bien qu'il examine chaque affaire lui-même et n'accorde de pardons que dans les cas où les demandant se justifient d'elles-mêmes.

Aux personnes qui ont demandé la permission de revenir, il a répondu d'une manière significative qu'il s'occuperait du temps avant qu'il accordât d'autres pardons.

Le général Hancock a été nommé major-général dans l'armée régulière.

On doit renvoyer de l'armée, dans le cours de la semaine, 200 payeurs au chef.

Tous les marins qui ont moins de deux ans à servir seront immédiatement renvoyés. La force navale entière sera bientôt réduite à 10,000 hommes.

Victor Smith, agent du département du Trésor, qui a fait naufrage sur le steamer "Golden Rod", rapporte qu'après être resté cinq semaines sur les récifs, et avec l'aide de plongeurs et de deux hommes de sauvetage, il est parvenu à repêcher $140,000 seulement de million et demi en billets, qui se trouvait dans le coffre-fort. Cette trouvaille a été faite à quelque distance du lieu du naufrage, ce qui prouve que le coffre fort avait été mis en pièces. Un cutre de douane va être envoyé au secours de M. Smith.

Une dépêche de la forteresse Monroe dit qu'on y fait des préparatifs qui annoncent le procès prochain et rapide de Jeff. Davis.

Joe Johnson a répondu à la question qui lui a été adressée s'il désirait voir Jeff Davis : " Je ne désire pas le voir ni entendre prononcer son nom. "

Le vapeur " City of Baltimore " est arrivé, mais les nouvelles qu'il apporte ont été devancées.

Le Président est revenu de sa petite excursion, avec une santé de beaucoup améliorée.

L'honorable Alfred Ely a reçu ordre de paraître comme témoin à charge contre Wertz et non en sa faveur, comme on l'on rapporté.

Une douzaine et plus de citoyens de Salt qui avaient été pardonnés, ont obtenu un ordre sur les agens de terre au Sud pour la restauration de leurs biens.

On dit dans les cercles bien informés que le gouvernement fera arrêter et juger les principaux de la rébellion et pardonnera aux autres.

L'agent polonais à Washington cherche de l'assistance pour exécuter le plan d'une grande immigration de Polonais en Virginie.

On croit généralement que le gouvernement s'opposera diplomatiquement aux agressions de l'Espagne contre Santo Domingo, et au besoin par la force.

Le Président est devant de visites faites principalement par des gens qui demandent pardon. Le 23, la presse a été à grande qui les affaires courantes ont été interrompues.

Les généraux Meade et Webb partiront demain pour faire un tour d'inspection dans le département de la Virginie, et des deux Carolines, par la voie de Richmond. On croit que le Président assistera aux accompagnera jusqu'à cette dernière ville.

Le secrétaire du Trésor sera en état de faire face à toutes les demandes faites en vertu de certaines de dettes échues au moyen des recettes de l'intérieur.

Une troupe nombreuse de Suédois sont arrivés à N. York se rendant en Virginie, pour y établir sur la rivière James.

Le Fredericksburg *Ledger*, journal virginien, publie une lettre du général Joe E. Johnston, à la date du 17 août, où il dit que la politique et l'intérêts à venir de l'Etat de Virginie sont si claire qu'il n'y a presque rien à dire à ce sujet. Il n'en reste pas moins que questions soulevée dans le Sud et les Etats Unis n'ont été tranchées par l'épée. Il faut accepter la décision comme finale, et reconnaître le fait que la Virginie est de nouveau un Etat des Etats Unis. Son devoire et ses intérêts combinés ; elle doit consolider l'un et remplir l'autre en faisant tout ce qu'elle pourra pour avancer le bien être de ses voisins. Les Virginiens doivent commencer tout d'abord à donner leurs votes à des citoyens dévoués à la paix. Il recommande cette politique à tous.

Le marché de l'or a été faible, le 24, et la spéculation n'a pas donné. On croit beaucoup moins au besoin d'une grande exportation d'or pour le moment.

On doit faire une faible tentative pour remettre en vigueur la doctrine Monroe, mais il n'y a pas la moindre raison pour supposer que le gouvernement s'écarte en rien de la politique de non intervention qui a toujours été adoptée en pareilles circonstances.

Dans le procès de Wertz, à Washington, l'avocat de défendeur a demandé un délai, parce que la Cour a refusé des témoignages péremptoires en faveur de l'accusé. Des témoignages péremptoires ont été reçus conformément aux suggestions de M. Wade pour Wertz

a présenté quelques raisons pour la décharge de prisonnier. Il a dit, entr'autres choses, que le capitaine Noyes, de l'état major du général Wilson lui avait promis que s'il donnait quelques renseignements, il ne serait pas arrêté ; que le prisonnier reconnaît la juridiction de la cour dans une affaire de contrebande ; que la guerre était finie et la loi civile restaurée ; il a demandé que l'accusation fut déclarée nulle parce qu'elle ne contient rien que de vague et d'indéfini sur le temps et le lieu où les offenses auraient été commises ; parce qu'il n'est déclaré son coupable le 21 août devant la commission militaire, et que la cour a été dissoute sans son consentement. Il a demandé que la cour fût réorganisée comme avant, afin que le prisonnier avait droit au bénéfice de l'acquittement. L'avocat se proposait de discuter les allégations quand la cour s'est ajournée.

Un meeting *intrig* l de des membres de l'ancien district congressionnel de la convention du Mississippi doit avoir lieu dans le but de suggérer des noms pour les candidats au Congrès.

Une dépêche du président Johnson au gouverneur Sharkey félicite la convention sur les progrès qu'elle a faits dans la route à suivre pour arriver à la réadmission du Mississippi dans l'Union, et espère que tous les obstacles seront bientôt levés.

Le Président dit qu'il restaurera le writ d'*habeas corpus* et rappellera les troupes aussitôt que possible et dès que l'Etat aura donné des preuves suffisantes de son retour à son ancienne allégeance.

Il espère que l'exemple du Mississippi sera suivi par les autres Etats.

Le juge E. S. Fisher a été nommé pour la candidature à la place de gouverneur, et la convention s'est ajournée *sine die*.

Une dépêche plus récente dit que la convention, avant de s'ajourner, a passé une résolution nommant un comité chargé de conférer avec les autorités des Etats-Unis pour la reconstruction des levées sur le Mississippi.

CORRESPONDANCE PARISIENNE
DU COURRIER DES ETATS-UNIS.

Paris, 28 juillet.

Quelques journaux, tels que le *Siècle* et le *Temps*, célèbrent en termes pompeux le triomphe de l'opposition à Marseille, dans les élections communales. Mais, en vérité, il y a si lieu de se réjouir, pour les feuilles de la gauche, du résultat de scrutin ? Je ne le pense pas. A mes yeux, l'opposition me paraît être en pleine décadence et décrivances dans la cité phocéenne, encore un triomphe comme celui du dimanche, et elle aura passé de vie à trépas. Jugez-en vous-même d'après les chiffres cités par le *Courrier de Marseille* : Ils ont leur éloquence

" Nous sommes loin de considérer la partie comme perdue, dit ce journal.

" Ce n'est pas précisément le chiffre relatif des voix obtenues de part et d'autre qui fait à nos yeux le succès ou la défaite dans cette circonstance.

" Nous l'avons dit et répété souvent :

" Sauf un très petit nombre de noms, la liste de nos adversaires était composée de telle sorte, quant aux personnes, que son adoption pure et simple ne pouvait être pas deux journaux qui l'ont présentée au public n'avaient affecté de lui donner une qualification politique. Ce que nous avons combattu, ce sont surtout les organes qui l'appuyaient, parce que nous étions convaincus que ces organes exagéraient et s'efforçaient d'égarer bien plus encore, en cas de succès, la portée qu'elle a en réalité, si l'on considère les antécédents, le caractère et la modération bien connue de la plupart des hommes dont elle est formée.

Ce qui nous intéressait par dessus tout, c'était que cette élection constatât l'affaiblissement de plus en plus visible du parti qui, jusqu'à ce jour, avait paru exercer l'influence la plus considérable sur l'opinion à Marseille. Ce qui nous importait, c'était que ce parti demeurât sur le champ de bataille, et il y est demeuré. Il a laissé son chef, M. Meynier, et il y a perdu les trois quarts de son état-major.

" L'administration, au contraire, a triomphé en la personne du maire, contre lequel l'opposition avait réuni tous ses efforts. Or, l'importance extrême que l'opposition attache à la défaite du maire est le bruit qu'elle en fait partout où elle se prévaut, preuve l'importance et la signification qu'il faut donner à ses succès.

" La majorité en faveur de l'opposition n'a été, à Marseille, que de 2,300 voix. Aux dernières élections elle avait été de 11,4-3 voix

" La majorité de l'opinion conservatrice, constaté par les élections municipales du 22 juillet 18 5 mérite d'être constaté "

Les électeurs du Vaucluse vont convoqués pour la seconde quinzaine du mois d'août, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Cortà, élevé à la dignité de sénateur. C'est le lendemain de la journée. En général, on ne pensait pas que rien de ce qui est relatif à la présidence du corps législatif dût être fait avant le 15 août. Le gouvernement a tenu paraît-il, à en finir avec cette question, et entend à mettre un terme aux cancans de toutes sortes auxquels donna lieu la vacance de la succession du duc de Morny.

M. le comte Walewski—dirons nous M. le duc Walewski après le 15 août, comme l'assurent les nouvellistes ?—va partir pour le département des Landes, afin d'y préparer son élection. L'opposition cherche à lui opposer un candidat. Malheureusement pour elle, elle n'en trouve pas. Il y a, il est vrai, l'honorable M. Victor Lefranc. On a beaucoup mis son nom en avant, mais la circonscription dans laquelle il a, paraît il, une certaine influence, est représentée par un député, l'honorable M. Billiotet, et il ne veut pas se présenter dans celle que M. Cortà laisse vacante. Les membres actifs de cette opposition qu'il s'intitulera libérale, qui comprend des hommes de diverses nuances, M. Casimir Périer aussi bien M. Garnier Pagès, ont fait de vaines tentatives auprès de quelques gros bonnets des gouvernements précédents. Aucun d'eux n'a voulu jusqu'ici, tenter la partie, et, sauf une résolution nouvelle, il y a lieu de penser que M. Walewski aura pas de concurrent.

Ailleurs que dans les Landes, la lutte sera très vive. Ainsi il n'y aura pas moins de onze candidats dans le département de l'Aisne, où va s'ouvrir un scrutin. Parmi ces candidats figure le vicomte de Lostanges, ancien capitaine de cavalerie et officier d'ordonnance du maréchal Canrobert.

Vous vous souvenez qu'il avait été question de laisser aux conseils généraux des départements le soin d'élire aux mêmes leurs présidents, vice présidents et secrétaires. Le projet n'ayant pas encore été converti en loi, le gouvernement fera son choix, aidé qu'il l'a fait les années précédentes. J'apprends, en effet, que les préfets ont à cet égard fait parvenir leurs propositions au ministre de l'intérieur, et que les choix de l'empereur paraîtront au *Moniteur* les jours prochains.

M. Haussmann vient d'obtenir un succès éclatant avec l'emprunt de la ville de Paris. Ce résultat prouve une fois de plus quelle puissance influence ont eu les violentes critiques dirigées contre son administration. Ce qui y a de plus curieux, c'est que la majorité des souscriptions appartient non pas à des Parisiens, mais à des provinciaux. Les premiers voulaient bien participer à l'emprunt, mais ils sont venus trop tard. La province, qu'on montre sans cesse comme sacrifiée à Paris, avait pris la plus grande part de la souscription.

Vous avez lu sans nul doute le discours de M. Dupin et le rapport de M. Goulhet de St Germain, à propos de la prostitution. On a d'abord parlé d'une loi, mais la loi a été reconnue qu'une loi en semblable matière était absolument impossible, et le préfet de police serait simplement chargé de tenir la main à l'exécution d'un règlement très sévère qu'on est en train d'élaborer. C'est, au fond, ce qu'il y aurait de plus sage et de plus pratique, et l'on parle déjà de trois à quatre cent de ces petites dames aux jupes courtes et aux figures blêmies que, si elles n'existaient pas, il faudrait les inventer pour la tenue des bals publics, elles en seraient immédiatement expulsées.

Les nouvelles qui nous parviennent de la santé du chef de l'Etat sont bonnes. Jusqu'à présent le séjour de l'empereur n'a pas été favorisé par le temps. Il n'a pu faire de ses longues excursions qu'il affectionne. En revanche, il travaille beaucoup le matin jusqu'à l'heure du déjeuner, et dans la journée, de quatre heures au dîner.

Quant à l'impératrice, encore un peu préoccupée de la faiblesse du prince impérial au moment de son arrivée à Fontainebleau, elle ne lui prête pas la moindre inquiétude à ce sujet. Pendant la semaine dernière, la jeune princesse se promenait à cheval ou en voiture, depuis hier, on a pu lui faire reprendre sans inconvénient quelques-unes de ses études.

POUR MOBILE — Le beau bateau FRANCES, de la ligne de la malle de la Nouvelle Orléans et de Mobile, sous le commandement de F. Forbes, partira demain MARGRE 27 du courant, à l'arrivée des chars de cinq heures de l'après midi.

POUR SHREVEPORT—Le bateau à vapeur de 1re classe LOUIS D'OR est le paquebot d'aujourd'hui pour la rivière Rouge. Il partira à 5 h. après midi positivement. Ses bien connu capitaine Champ Jones, vétéran dans la navigation de cette rivière, et le capitaine T. B. Hine qui remplit les fonctions de commis.

LE NEW ERA POUR LA RIVIÈRE ROUGE.—Ce bateau à vapeur remis et à flot très à propos, part positivement aujourd'hui à cinq heures de l'après-midi pour Shreveport et les points intermédiaires sur la rivière Rouge. Le NEW ERA est construit de manière à ce qu'il soit le bateau dans tous les bureaux. Il couvre et remplit très exactement. Il est recommandé par le populaire capitaine W. F. Scovell.

POUR LES ATTAKAPAS—Ce soir à cinq heures partira pour les Attakapas le T. D. KING, commandé par le capitaine A. J. Parmele dont l'adjudicataire en notre connaissance très favorablement connue pour l'expédition prompte et sûre.

ENREGISTREMENT DES VOTANTS—Le nombre des électeurs enregistrés s'élevait hier à 5,169, celui des personnes qui ont prêté le serment s'annonce à la même à 2,236.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Marchés de New York du 24.

LE PROCES DE WERTZ.

New York 24 août—L'or est coté à 43¾.

Le sucre a haussé de ½ c.

Le coton n'a pas varié.

Le procès de Wertz a été repris, après quelques modifications dans les chefs de l'accusation.

Seconde dépêche.

Fortes dépositions contre Wertz

LETTRE DE JOE JOHNSTON.

L'or a 143 1/2—le coton à 45.

New York, 25 août—Le colonel Gibbs commandant confédéré à Andersonville et M. Seine sont très sévères dans leurs témoignages contre Wertz.

Joe Johnston a écrit des lettres où il recommande aux Virginiens de soutenir une politique de paix immédiate et de voter pour des conservateurs qui maintiendront les intérêts de l'Etat de la Virginie comme membre de l'Union.

Le coton est à 45, l'or à 143½.

Mémoire en faveur de Jeff Davis

Nos dépêches télégraphiques avaient parlé d'un mémoire qui devait être adressé par les James du Mississippi au président Johnson, en faveur de Jeff Davis. La nouvelle était vraie, du moins en ce qui concerne les dames de Holly Springs, qui ont signé l'adresse suivante au nombre de plus de 100 Voici ce mémoire :

Holly Springs, Miss., 1er août 1865

A SON EXCELLENCE ANDREW JOHNSON,

Président des Etats Unis.

Les soussignées, dames de Holly Springs, prennent la liberté de solliciter respectueusement la clémence de l'Exécutif pour Jefferson Davis, ex-président des Etats Confédérés, actuellement prisonnier à la forteresse Monroe. Comme il a occupé pendant des années avant, sa dernière et malheureuse guerre, d'éminentes positions dans l'Etat et dans le gouvernement fédéral, positions auxquelles il avait été élevé par l'unanimité de tous ses concitoyens, il avait été connu intimement de nous et de notre dévouement absolu au Sud, pas natal, les soussignées pensent qu'il n'est pas inconvenant de leur part de chercher à dresser à vous, Monsieur, qui êtes le chef du plus grand gouvernement représentatif du monde, pour qu'il soit usé d'indulgence envers lui.

Il est très connu de Votre Excellence que, depuis des années, des dissensions sectionnelles ont été fomentées par des partis extrêmes au Nord et au Sud et que ces discordes ont conduit à un conflit général et à l'abolition du meilleur système de gouvernement domestique qui ait été établi par le peuple. L'un et l'autre section ont été forcés de reconnaître dans l'abrogation de l'esclavage aux vaincus et à leurs enfants la loi suprême des événements du Nord ont été donnés avec profusion. Et ce trop vous demander que d'accorder au parti qui a été le plus malheureux dans ses espérances, et à ces chefs le pauvre tribut d'humanité que sont les sympathies de ses femmes ? Ils ont déjà tout perdu excepté leur honneur.

M. Davis a été mis par le gouvernement de parti vaincu et non pas comme le fut, par la voix presque unanime du peuple, Abraham Lincoln, son premier ministre, qui a été victime d'un crime exécrable. Pendant les années terribles de la guerre, il n'a fait qu'obéir à la loi ordre dans ce conflit armé, même il leur aurait déjà obéi avant dans des temps de paix, certain qu'il est, en conséquence, que la fiole de la rage fut versée sur sa tête qui, quelles que soient les fautes par lui commises pendant la guerre, a été chargée de la cause, fut dévoué et fidèle tout à la fois au peuple et aux principes qu'il représentait !

Monsieur, notre peuple, souffrant et heureux entre tous, a surtout nous souffert. Si les larmes de celles qui ont été veuves et les angoisses qui ont été endurées, la désolation et la détresse notre partage pendant cette malheureuse guerre, pouvaient être éprouvés par vous dans une vision d'une minute, nous ne plaiderions pas en vain, nous ne pourrions pas rester en vain pour un homme que nous honorons dans la prospérité et que nous respectons et vénérons dans le malheur.

La guerre est finie, le peuple de 8/4 est redevenu loyal au gouvernement des Etats Unis. Nos pères, nos frères, nos maris, qui ont survécu au choc des armées sont revenus chez eux au sein de leurs familles. Nous pensons que ces sentiments fraternels qui doivent exister entre les citoyens de même gouvernement pour vont être restaurés plus facilement par la douceur et la clémence que par la punition de ceux qui en raison de privations, de dangers et de travaux communs, sont et doivent être à jamais chers à quiconque est véritablement du Sud.

Respectueusement,

Mme W. S FEATHERSTON,
" C. McEWEN,
" MARTHA ROBINSON,
Mlle E. D. PLEASANTS,
" ALICE MORGAN,
" MARY MORGAN,
et 119 autres.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, *No 46, rue des Chartres.*

25 août 1865	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	80	26 1,2
midi	83	28
3 heures du soir	79	26
6 heures	76 1,2	24 1,2

COURS DES RECORDERS—Nous trouvons sur le registre de ces Cours un assez grand nombre de condamnations à cinq et dix piastres d'amende pour ivrognerie, bris de paix et résistance aux agents de la force publique.

COUR PREVOTALE—Madame Mathis, propriétaire de trois maisons, a été condamnée à $75 d'amende pour avoir négligé de se conformer aux ordonnances municipales et aux ordres sanitaires relatifs aux lieux d'aisance. C'est un prix fait de $25 par maison.

ENQUÊTES—Cecilia Sheppard, la femme de couleur qui avait reçu, il y a quelques jours, un coup de feu d'une escopette de couleur, rue Carondelet, est morte hier, à l'hôpital de Charité, des suites de sa blessure. L'autopsie a établi que la balle avait traversé les poumons. Elle était âgée de 24 ans.

Dominique Pinto, Sicilien, âgé de 51 ans, est mort d'une attaque d'apoplexie rue Julia. No 262

Une autre enquête a été tenue sur le corps d'une femme d'environ 35 ans, morte d'intempérance, rue de la Vieille Levée, No 318 C'était une Irlandaise qu'il faut ajouter à la liste des victimes de gin et du whisky.

Célestine Richardson, âgée de 23 ans, est morte rue Bourgogne, No 24, d'une fièvre scarlatine.

C'est le coroner Yerger qui a tenu les enquêtes dans tous ces cas.

ARGENT RETROUVÉ—L'agent de police Morrison a trouvé rue Toulouse, près de la rue Derbigny, une somme de $540 qui a été reconnue comme provenant et grande partie d'un vol commis au préjudice de H. Penard.

VOLS—Tritan King, Napoléon Collins et Kerr ont été envoyés devant la cour criminelle sous l'accusation d'avoir dépouillé M Sanford Davis d'une somme de six cents piastres.

Sam Johnson, homme de couleur, a été renvoyé devant la même cour pour avoir volé un livre et douze planches à M. Michel Verdelle.

Tritan King dont il est question ci dessus est également accusé d'avoir volé avec effraction dans le bureau de W. F. Travis, rue Baronne.

ACCUSATION DE MEURTRE—Joe McCaffrey, David Dukes et Hugh McCaffrey ont été renvoyés devant la cour criminelle sous l'accusation d'avoir causé la mort sur la personne de Charles Ward, dans la maison Farrell, le 13 courant.

ATTIQUE A MAIN ARMÉE—Les nommés Levy et Brown ont été renvoyés par le recorder Vonnard devant la cour criminelle pour répondre des faits suivants : Jacob Bouster les nomme d'être entrés avec effraction dans sa maison, à la Park, et de l'avoir frappé d'un coup de couteau. Levy avait un couteau ouvert en main, et Brown avait aussi un couteau quand il a été arrêté.

FEUILLETON

Nous insérerons prochainement le feuilleton à la seconde page de l'*Abeille*.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 25 août.

Un calme plat a régné aujourd'hui sur le marché, le coton lui même ne s'est guère trouvé d'acheteurs, les transactions ne comprennent de quelques petits lots qui s'élèvent à peine à 500 balles. Les cotonniers n'ont pas voulu à l'égard de la dépêche qui annonce une baisse à New York ; ils déclarent ne pas avoir des avis plus récents avant de les juger dans des opérations sur prix pareils. Les factures, de leur côté, sont aussi en grands, car ils n'attendent à en que l'approvisionnement ultérieur, et, à ce que l'on soutient, ils ne tarderont pas à arriver. Les consommateurs, s'il n'en font, viendront probablement de spéculateurs qui seront forcés de vendre.

Hier à environ un peu plus fort et à des 144 3/4 à 145 contre 144 1/4 à 144 3/4 hier soir. Les ventes ont été de 1000 à 144 1/2 ; $5000 à 144 5/8 ; $20 000 à 144 3/4 ; $1000, $3000, $4000 $5000, $7000 et $7500 à 145—sans compter. Il y a eu en outre une vente d'ordinaire pour l'est de $300 000 ou $400 000 par "l'Evening Star". Une vente de $2000 en demi planters américaines a eu lieu à 149 3/4. On n'a pas encore de ventes de planters anglaises.

Le change étranger est toujours recherché. Les ventes de sterling comprennent une traite particulière de première classe à 152, 18,000 traites en plusieurs lots, à 153 et une traite d'une banque pour 1500 livres, au même taux. Il n'y a eu vente que trois particulières de première classe, de 50 000 francs à 3 71 1/2 et un peu de charge au même taux. Les banques demandent davantage de change sur France. Nous notons le sterling à 149 à 153 soit des particuliers à 155 soit des banques, le change sur France à 3 68 3/4 à 3 77 1/2, le premier et 3 67 1/2 le second.

Le change sur le Nord était évidemment plus ferme. Aujourd'hui, il nous vends $30,000 à vue sur New York, en plusieurs marques, à 3/4 d'escompte ; $50 000 à 90 jours et 30,000 à 7/8 et $19 000, en deux coupures, à 1 ; $10,000 à vue sur Philadelphie, à 1 ; $10,000 à un jour de vue sur New York à 7/8 et une somme à 1 ; $20,000 à cinq jours à 1 1/8 et deux autres sommes au même taux ; $10,000 à 10 jours à 1 1/2 et une somme à 2 ; $60,000 (40,000 et 20,000) à trois jours à 2—Nous avons constaté une irrégularité à quelques-uns dans l'escompte des banques, ils ont été à 3/4 d'escompte et 1/2 à été le taux dominant, le taux ordinaire. Une des institutions a exhibé des comptes à 2,4 et 1/2 et 5,8 ; d'autres ont exigé 1/2.

Il n'a été vendu, depuis notre dernière bulletin, que 10 actions de la banque de l'Union à $20. Les banques de la ville sont encore négligés, ils sont bidés à 72 les consolidés et 69 à 70 les dernières en faveur des chemins de fer.

$50,000 de la banque de l'Etat de la Louisiane ont rapporté 98 1/4 et 98 1/2 et $3000 98 1/4 à la pièce. On n'en veut pas encore. Nous notons la bid de la banque de la Louisiane à 36 à 39 cents à la pièce. mais il n'y a guère à de demander de deniers. Les bids de la banque de l'Etat de la Louisiane à 56 à 58 1/2 ; ceux de la banque de la Nouvelle Orléans à 65 à 70.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi soir, 25 août.

COTON—La demande a été aujourd'hui et les ventes se sont bornées à environ 600 balles à des prix irrégulières. Dans quelques cas, l'acheteur a été généralement en fave